

140/20

CD/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 7 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril deux mille vingt-deux à 19 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : : Éric CLOAREC ; Florent Le Hervé ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Paul UGUEN ; Sonia FLOCH
Absents : Edouard TROLES ; Marc LEFEVRE ; Cyrielle MOY
Procurations : Edouard TROLES donne pouvoir à Hervé TILLY ; Marc LEFEVRE donne pouvoir à Chantal COLLEOU ; Cyrielle MOY donne pouvoir à Christiane DUGAY
Secrétaire de séance : Florent Le Hervé
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2022

Objet : Adoption des comptes administratifs

Monsieur Auffret propose de réaliser la présentation des comptes de gestion et comptes administratifs des différents budgets de manière concomitantes, afin d'avoir une lecture constructive et de permettre à M Le Maire de ne sortir qu'une fois pour le vote des Comptes Administratifs.

Monsieur Eric CLOAREC, Maire, étant sorti de la salle, Mme Dugay demande au conseil municipal de voter et d'arrêter les résultats définitifs.

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- donne acte de la présentation faite des comptes administratifs : Commune, Groupe scolaire, Lotissement, Logements sociaux,
- constate pour les comptabilités principales, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulements des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Commune : 9 pour (Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Florent LE HERVE ; Sonia FLOCH), 1 contre (Mme Le Gall), 3 abstentions (M Uguen, M Le Meur, Mme Normand)

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 029-212900674-20220407-00140-DE

Groupe Scolaire : 9 pour (Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé THUILLIER ; Christian COLLÉOU ; Florent LE HERVE ; Sonia FLOCH), 4 contre (Mme Le Gall, M Le Meur, Mme Normand, M Le Meur)

Lotissement Hent Ar Stoup : unanimité des votants

Logements sociaux : unanimité des votants

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec